

# Arrête ton char, lis et écoute les médias libres

Le 29 juin 2015, à 14h, au palais de justice de Toulouse, une personne passe en procès. Identifiée 1 74 09 99 etc., elle a été arrêtée le 6 mai, à 6h30 du matin, a subi 10h de garde-à-vue. Elle est accusée de « *provocation publique à la commission d'un délit ou d'un crime* ». Elle encourt cinq ans d'emprisonnement et 40 000 € d'amende.

## L'objet du délit

Un article paru le 1<sup>er</sup> mars, sur le site internet d'information, IAATA (Information Anti Autoritaire, Toulouse et Alentours).

Un compte-rendu critique de la manifestation à Toulouse du 21 février 2015, contre les violences policières et en soutien aux ZAD (Zones À Défendre).

## Le contenu

## Ce qui pose problème à la justice

On y trouve des propositions concrètes d'organisation des manifestant-e-s face à la violence policière.

## C'est quoi ce site ?

IAATA est un site d'infos, ouvert à la publication, dans lequel plus d'une centaine de personnes ont déjà posté des articles.

Dans un contexte de surenchère répressive, le 26 octobre 2014, sur les terres d'un projet de barrage à Sivens (dans le Tarn), un manifestant, Rémi F. est tué par la gendarmerie. S'ensuit à Toulouse une série de manifestations très encadrées par les forces de l'ordre et réprimées par la justice.

Bilan (provisoire) : 69 arrestations, 40 procès, des dizaines de milliers d'euros d'amende, des mois de prison avec sursis, 9 personnes écrouées, et des procédures toujours en cours...

Le pouvoir n'admet aucune opposition, aucune réaction collective. Il prend systématiquement pour cible tout ce qui lui résiste. Une manière de retourner la situation, de ne pas rendre de compte sur ses exactions en général et sur cet assassinat en particulier.

Cette fois-ci, c'est sur internet que la justice cherche à créer de nouveaux coupables. Voilà comment un Toulousain, utilisateur de médias libres, va se retrouver face aux juges.

Il s'agit par ce procès d'attaquer les médias libres

(radios, journaux et sites internet indépendants) parce qu'ils sont des outils pour penser par soi-même, pour s'organiser et cesser de croire que les clés de la compréhension de ce monde sont majoritairement détenues par les médias de masse. Ceux-là mêmes qui imposent un prêche à penser unique, uniforme, univoque.

Autour de ce procès, c'est l'occasion de combattre une mécanique bien huilée : un bouc-émissaire, poursuivi afin de dissuader des gens « coupables » de pratiques collectives, d'étouffer toute velléité d'action critique, de créer du repli et de la peur.

Se solidariser face à la répression c'est aussi défendre ces espaces qui diffusent un large éventail de courants de pensées, traitent de la réalité du terrain, et décortiquent les rapports concrets de domination.

Face au déploiement de l'arsenal répressif, pour ce procès comme pour tous ceux à venir, il est important de ne pas rester isolé-e face à la justice, de continuer de s'organiser et de se soutenir.

Comité de soutien à 1740999,  
comitedesoutien@riseup.net

RASSEMBLEMENT PIQUE-NIQUE LE 29 JUIN À 12H AU PALAIS DE JUSTICE

Vous pouvez exprimer votre solidarité sonnante et trébuchante en envoyant des dons à l'ordre de « CAJ » (Caisse d'Autodéfense Juridique) c/o Canal Sud 40 Rue Alfred Duméril 31 400 Toulouse